

MILA

Suspectant des malversations, le wali menace !

"Pourquoi à Mila tous les lots attribués dans le cadre de ce vaste programme d'amélioration urbaine (aménagement) se situent entre 4, 5 et jusqu'à un peu moins de 6 millions de dinars ? Je suis en droit de faire ma propre lecture là-dessus, et ne me dites surtout pas que ce n'est pas pour éviter d'établir et de contracter les marchés en bonne et due forme. Autant la ville de Mila est devenue un chantier ouvert, autant les procédures d'attribution des travaux se font d'une manière restreinte et douteuse. Je sais ce que vous faites et ce qui se passe au niveau de l'APC. Prenez garde ! Comment osez-vous attribuer un projet d'électrification (éclairage) à une entreprise de travaux hydrauliques ?" tels sont les propos tenus par le wali de Mila, Djamel-Eddine Salhi, lors de la réunion de l'exécutif, consacrée à la ville de Mila, en présence du P/APC et de son staff, du chef de daïra, du DPAT, du DHW, du DTP, du DUC, de bureaux d'études et des entreprises chargées de la réalisation des travaux engagés un peu partout à travers la ville et qui ont fait de Mila une ville impraticable et impénétrable, le tout dans une anarchie et un manque de concertation et de coordination indescriptible. Le wali a ordonné aux responsables concernés de faire en sorte que tous les travaux entamés soient livrés avant la fin du mois de novembre en cours, à savoir toutes les opérations inscrites sur l'axe de la rue du 1^{er}-Mai-Vieux Mila (réalisation de dalots menant au Vieux-Mila, aménagement et réalisation de

dalots reliant Vieux-Mila à Ain Sayah, extension d'un ouvrage basé à Vieux-Mila avec déviation du réseau d'assainissement, revêtement de la route menant à la vieille ville, réfection du cimetière des chouhadas et aménagement urbain de la rue du 1^{er}-Mai sur 2 400 ml, le tout pour une AP globale de 7,5 milliards) ainsi que celles concernant l'étude et l'aménagement de la route de l'ALN sur une distance de 1 100 ml pour une AP de plus de 3 milliards, englobant 8 lots (AEP, assainissement, voirie, mur de soutènement).

A signaler que le wali a à maintes reprises dénoncé ce genre de malversations, menaçant de sévir à l'encontre de ceux qu'il a qualifiés de parasites ayant un pied dans l'administration et un autre dans leur propre entreprise, celle de leurs associés ou de leurs protégés. On se rappelle du discours virulent et extrêmement menaçant qu'il a tenu à l'encontre de certains responsables du secteur des forêts, lors de l'inauguration du nouveau siège de la circonscription des forêts de Grarem. Devant une assistance figée, le wali n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger violemment ces pratiques peu orthodoxes constatées çà et là.

Pour rappel, la Conservation des forêts de Mila a pour principale mission la lourde tâche d'agir dans le sens de la mise en œuvre d'un programme extrêmement important et d'une sensibilité vitale pour toute la région, à savoir protéger le bassin versant de Béni-Haroun. Ce géant

de l'hydraulique algérienne, destiné à alimenter six wilayas de l'Est algérien, en lui assurant une longévité aussi prolongée que possible. Mais est-ce vraiment le cas ? L'Etat qui n'a ménagé aucun effort pour financer à coup de centaines de milliards cette importante opération, en a-t-il eu pour son "argent" ? Toute la problématique est, apparemment, là où cette sortie tonitruante du premier responsable de l'exécutif de wilaya.

Au fait, qu'est-ce qui empêche les services compétents de l'Etat, une fois le programme clôturé, de contrôler la consistance physique et technique de chaque projet et son impact réel sur le développement local au lieu de se contenter des rapports faisant ressortir uniquement le taux de consommation de crédits, établi par ceux-là mêmes qui s'adonnent à ce business, alors que la réalité est toute autre ! Pourquoi les services compétents de l'Etat ne demandent-ils jamais de comptes à quelqu'un dont la fonction lui a permis d'amasser des fortunes sur le dos du contribuable et du développement national, et qui plus exhibe des signes ostentatoires et provocateurs de richesse, sans se soucier du reste du monde. Pour le développement de la wilaya de Mila, les pouvoirs publics mettent sur le tapis une cagnotte de plus de 3 000 milliards, tous programmes confondus, à l'horizon 2009. Une véritable aubaine pour ces affairistes qui ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. A moins que...

M. Mhaïmoud

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

La radio des Bibans émettra son premier programme à partir de 2007

Enfoui dans les tiroirs depuis plus d'une dizaine d'années, le projet de la radio de Bordj-Bou-Arreridj baptisée "Radio des Bibans" vient enfin de voir le jour grâce aux amoureux du

petit patelin des temps jadis mais aussi et surtout grâce à la volonté de la wilaya et sa bonne foi quant aux intentions de mener à terme les projets de développement tracés par l'Etat.

Décrété wilaya depuis presque 23 ans, Bordj-Bou-Arreridj est considéré comme étant la porte de l'Est algérien. En outre, l'espace des Bibans renommé par l'industrie électronique

se situe également à la croisée des chemins des quatre sens cardinaux du pays, d'où la situation géographique idéale pour l'implantation d'une station radio qui puisse soulager dans un sens son homologue de Sétif.

Ainsi, une équipe de spécialistes de la direction de la Radio nationale a été dépêchée à Bordj pour choisir le lieu d'implantation des locaux de la future radio. Le choix est donc tombé sur l'enceinte du siège de la wilaya où est située actuellement la DRAG en attendant que la wilaya déménage pour son nouveau siège. Selon le wali, c'est la wilaya qui s'occupe d'aménager les locaux de la radio laquelle diffusera ses premières émissions, selon la même source, à partir de 2007.

Par ailleurs, un site Web www.bibans.info a été lancé pour répondre aux préoccupations du sujet et aux soucis divers que pourraient soulever les internautes.

Saâdène Ammara

Wilaya de Bordj Bou-Arreridj,
cellule de communication

Précisions

En vertu du droit de réponse à l'article relatif à la maternité de Bordj-Bou-Arreridj paru dans votre quotidien national, édition du 28/10/2006, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer dans votre prochaine édition la mise au point suivante:

Le quotidien *Le Soir d'Algérie*, dans son édition du 28/10/2006, avance dans un article intitulé "Maternité publique de Bordj Bou-Arreridj/La décadence" que le chef de l'exécutif considère la maternité publique comme point noir du secteur en raison du taux élevé de mortalité des nouveau-nés enregistrés depuis quelques années et affirme en même temps que cette hécatombe connaît des plaintes en hausse au niveau des tribunaux.

A cet égard, il est à préciser que le wali n'a jamais eu et à aucun moment tenu de tels propos au cours de la réunion de travail qui a eu lieu au siège de la commune de Bordj-Bou-Arreridj, ni fait allusion au taux élevé de mortalité des nouveau-nés et aux plaintes déposées au niveau des tribunaux.

Ces allégations, imputées à tort au chef de l'exécutif, constituent une grave désinformation de l'opinion locale car dénuées de tout fondement et ne traduisent aucunement les

conditions réelles de prise en charge des parturientes. L'intervention du wali au cours de cette réunion s'était limitée au fait que le service maternité gagnerait à être renforcé en gynécologues en dépit des efforts entrepris dans ce sens par les autorités aussi bien centrales que locales.

Par ailleurs, les informations contenues dans la deuxième partie de l'article, selon lesquelles, "37 médecins spécialistes du service civil ont déposé une plainte auprès de la justice pour annuler leur réquisition pour cause de mauvais traitement", ne font que confirmer que l'auteur verse dans l'amalgame, l'incohérence et la désinformation caractérisée.

Pour cela, je tiens à préciser que les mesures de réquisition ne concernaient que les gynécologues installés dans les cabinets privés mais nullement les médecins affectés par le ministère de la Santé dans le cadre du service civil comme rapporté par le correspondant de votre quotidien, lequel d'ailleurs n'était même pas présent à la réunion de travail tenue au siège de l'APC de Bordj Bou-Arreridj.

SANTE SCOLAIRE A JIJEL Insuffisance de l'efficacité des UDS et prévalence des problèmes bucco-dentaires

La protection sanitaire en milieu scolaire qui devait être un élément capital dans la "promotion de la santé de la population" d'une manière générale demeure aléatoire, en dépit des moyens financiers injectés chaque année par l'Etat. L'évaluation des activités des unités de dépistage et de suivi (UDS) au niveau de la wilaya de Jijel pour l'année scolaire 2005/2006 montre bien "une insuffisance de l'efficacité et de l'efficience" du travail de ces dernières qui continuent à faire face depuis presque une décennie à d'innombrables problèmes entre autres le peu de coordination intersectoriel (santé, éducation, APC), le déficit en moyens de locomotion que ce soit pour le transport des élèves vers les UDS pour les examens médicaux ou pour le déplacement des équipes médicales vers les établissements scolaires, en plus d'une prise en charge insuffisante des élèves nécessitant un suivi chez des spécialistes. Tous ces facteurs et tant d'autres ont influé négativement sur "l'efficacité des activités" des UDS. Et parmi les difficultés que rencontrent les équipes médicales exerçant au sein de ces structures de santé scolaire, l'on citera le déficit criant en matière de fauteuils dentaires où l'on dénombre seulement 3 sur un total de 23 UDS à l'échelle de wilaya, qui, faut-il le souligner, sont encadrées par 31 médecins et autant de chirurgiens-dentistes, 5 spécialistes et 42 paramédicaux entre permanents et non permanents. En termes de statistiques sur un total de 58 081 élèves examinés seuls 5 904 ont bénéficié d'une prise en charge au sein de ces structures soit un taux de 17,65%. A défaut de fauteuils dentaires 33 443 élèves ont été orientés vers les secteurs sanitaires les plus proches de leurs lieux de résidence pour recevoir les soins nécessaires. Autres chiffres, les analyses effectuées par la Direction de la santé font état de 112 740 cas de carie dentaire. Il est utile de rappeler que lors des dépistages, il est enregistré chaque année une prédominance des problèmes bucco-dentaires en milieu scolaire. Afin d'améliorer la gestion de ses unités de dépistage et de suivi les professionnels de la santé scolaire en appellent aux pouvoirs publics pour doter ses dernière en outil informatique afin de maîtriser au mieux l'évolution de leurs activités à même d'assurer une meilleure couverture médicale par une révision de la nomenclature et l'acquisition de matériels médicaux pour les UDS dépourvus de fauteuils dentaires.

F. M.

GUELMA

Les constructions illicites : une problématique

L'habitat précaire prolifère au niveau des quartiers périphériques de Oued-Maiz et Ain-Guergour où s'installent impunément des familles issues des zones rurales qui désertent leurs mechtas pourtant sécurisées et dotées de toutes les commodités indispensables. Ce phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années et ces ghettos, non recensés et non contrôlés, abritent des bandes de malfrats qui s'adonnent à des actes répréhensibles et condamnables, générateurs d'un climat malsain au sein de la population en quête de quiétude et de détente. Ce exode rural n'obéit à aucune autorisation préalable anarchique, voire sauvage. Il bafoue les règles élémentaires de l'urbanisme, de l'environnement et de la réglementation en vigueur. Lors de la dernière session de l'APW, un élu a dressé un bilan accablant

de ce phénomène qui perdure au grand dam des autochtones, d'authentiques Guelmies qui sont déloyalement concurrencés par ces "envahisseurs" quémandeurs de logements sociaux sous le fallacieux prétexte qu'ils vivent dans des conditions déplorablement. Saisissant le caractère juteux de cette formule, de nombreux bénéficiaires de logements sociaux s'empressent de les revendre et de se reloger dans un bidonville pour prétendre à une autre attribution. Cette carence des élus locaux, qui refusent par populisme ou faiblesse de lutter contre les recrudescences des bidonvilles en dépit de l'existence d'instruments juridiques, crée des situations graves qui portent atteinte à l'ordre public. Un SOS est lancé pour mettre un terme à ces dépassements.

A. Baali

AIN-MLILA

Le centre d'hémodialyse bientôt fonctionnel

Les travaux de réalisation d'un centre d'hémodialyse à Ain-Mlila vont bon train. Avec sa belle architecture et ses équipements modernes, ce centre sera d'un grand apport pour la wilaya puisqu'il permettra de diminuer la pression qui s'exerce actuellement sur les seuls centres d'hémodialyse fonctionnels au niveau de Oum-El-Bouaghi-ville où convergent trois fois par semaine plus d'une cinquantaine de malades pour des séances d'hémodialyse. Ainsi, la moitié des malades qui habitent la région ouest de la wilaya ne seront plus obligés d'effectuer des déplacements pénibles puisqu'ils seront pris en charge tout près de là où ils résident.

Nasreddine Bakha

BATNA

Projet de réalisation d'une station de ski

Dans le cadre des programmes de développement global et concernant le volet de la relance du tourisme, les autorités de la wilaya de Batna, prévoient la réalisation d'une station de ski sur les hauteurs de la localité de Théniet-El-Abad, au sud de la capitale des Aurès, Batna, exactement au col de Mehmel à 2 321 mètres d'altitude. Le terrain doit cependant être aménagé

pour éliminer les contours dangereux et permettre une pratique sportive sans risque. Parallèlement à cela, un centre d'oxygénation pour les athlètes sera construit aux environs de la future station de ski. Le lancement des travaux de réalisation de cet ensemble touristique et sportif est prévu au courant de l'année 2007.

Nasreddine Bakha